

SCHÉMA DE COHÉRENC

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

**scot**

**2030**

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE



*L'année 2021 a permis aux nouveaux élus du comité syndical de l'Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale, de prendre connaissance des travaux menés par l'EP SCoT mais surtout d'appréhender les enjeux majeurs du mandat en cours. Tirer les enseignements de l'évaluation du document en vigueur depuis 2012, intégrer les nécessités de sobriété foncière, les impératifs de résiliences, les évolutions du SCoT dictées par la loi... Autant de chantiers ouverts auxquels le SCoT ne saura répondre qu'en menant un travail de coopération très étroit avec les intercommunalités de la Grande région de Grenoble, comme avec les communes et tous les partenaires locaux. Les multiples ateliers menés au printemps ont mobilisé de nombreux élus dans tous les territoires, du décryptage de la loi Climat et Résilience d'août 2021 pour traduire l'objectif de « zéro artificialisation nette », aux défis du changement climatique qui s'imposent à nos territoires, entre nécessaires adaptations et obligations d'atténuation.*

*Au-delà de son rôle réglementaire, l'EP SCoT est un espace de dialogue pour révéler, accompagner, débattre et traduire l'ambition collective de notre région alpine, en interaction permanente avec les acteurs du système territorial. Le SCoT est une scène de débat quand son rôle est partagé avec l'ensemble du bloc local, les communes et les intercommunalités. Désigné comme interlocuteur des régions pour réfléchir à la mise en place du « zéro artificialisation nette », l'EP SCoT s'est naturellement imposé comme premier relais des préoccupations locales à des échelles plus larges dès la fin de l'année 2021, lors des premiers travaux de la conférence des SCoT de la région Auvergne Rhône Alpes.*

*L'année 2021 confirme une prise de conscience : l'aménagement de notre territoire doit revisiter ses modèles et ses priorités. Ce n'est que collectivement, en nous appuyant sur la diversité et la richesse des 261 communes et des sept intercommunalités membres, que nous saurons nous projeter dans la définition d'un nouveau récit. L'ampleur des enjeux nous oblige. Il nous faut bien redéfinir notre vision et notre fonctionnement territorial. Ainsi, à l'aune de la diversité et de la qualité des ressources mobilisées et mises en débat en 2021, toutes nos réflexions permettent d'appréhender les transitions à mener à l'échelle de la Grande région de Grenoble. L'année 2021 marque certainement la fin d'un cycle. C'est à nous tous qu'il appartient dans les mois qui viennent d'en fixer les ambitions.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.*

**Laurence THERY, Présidente de l'Etablissement public du SCoT**

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le



ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

## Préambule

Ce rapport d'activité présente les travaux réalisés durant l'année au regard des moyens qui ont été affectés par les EPCI membres de l'établissement public du SCoT de la grande région de Grenoble (Greg).

Pour rappel, l'établissement public du SCoT a pour mission principale l'élaboration et la mise en œuvre du SCoT sur les fondements de l'article L. 143-16 du code de l'urbanisme.

## Sommaire

Les missions et moyens de l'EP SCoT.....	5
Les temps forts de l'année 2021.....	10
L'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre du SCoT.....	14
Les chantiers de 2021.....	20
Le bilan financier 2021 .....	24

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

# Les missions et moyens de l'EP SCoT

# Les instances politiques

L'établissement public du SCoT est un syndicat mixte administré par un Comité syndical. Celui-ci est composé de 30 élus délégués par les 7 EPCI du périmètre du SCoT. Au sein du bureau, la présidente Laurence Théry est entourée des vice-présidents représentant les territoires de la Greg.

Le Comité syndical est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de l'évolution du SCoT. Il peut aussi proposer toute initiative favorisant la cohérence des politiques publiques sur son territoire, en particulier en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme, d'environnement et agriculture, d'eau, d'habitat, de mobilité et déplacements, d'équipements de tourisme et de commerces et de services.

Laurence Théry, Maire du Touvet et 1ère Vice-présidente de la communauté de communes Le Grésivaudan, a été élue présidente de l'EP SCoT lors du Comité syndical du 6 novembre 2020, dans le cadre d'une candidature conjointe avec Philippe Cardin, Maire de Meylan, délégué de Grenoble-Alpes-Métropole, 1<sup>er</sup> Vice-président du SCoT. Cette démarche nouvelle, en « tandem », marque la volonté de travailler de façon décloisonnée et ouverte entre les territoires de la grande région de Grenoble.

Le Bureau syndical est constitué de représentants de chaque collectivité parmi lesquels une présidente et dorénavant sept vice-présidents. Un 7ème vice-président, Roger Valtat, a été élu lors du Comité syndical du 9 juillet 2021 pour assurer la bonne représentation de l'ensemble des intercommunalités.

# Le Bureau syndical

Envoyé en préfecture le 08/07/2022  
Reçu en préfecture le 08/07/2022  
Affiché le  
ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

-  Présidente - Laurence THÉRY
-  1er Vice-président - Philippe CARDIN
-  Vice-présidente - Coralie BOURDELAIN
-  Vice-président - Bruno CATTIN
-  Vice-président - Martial SIMONDANT
-  Vice-président - Jean-Claude DARLET
-  Vice-présidente - Béatrice VIAL
-  Vice-président - Roger VALTAT
-  Membre du bureau - Pierre BEJAJI
-  Membre du bureau - Franck FLEURY
-  Membre du bureau - Laurent THOVISTE
-  Membre du bureau - Vincent FRISTOT
-  Membre du bureau - Nadine REUX

# Le Comité syndical

## Les délégués titulaires

Grenoble-Alpes Métropole					
	Pierre BEJALI	Vincent FRISTOT	Florent CHOLAT	Jean-Luc CORBET	Franck FLEURY
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais					
	Philippe CARDIN	Pierre LABRIET	Laurent THOVISTE	Dominique ESCARON	Nicolas PINEL
Communauté de communes Bièvre-Est					
	Bruno CATTIN	Anthony MOREAU	Anne GERIN	Nadine REUX	
Bièvre Isère Communauté					
	Yannick NEUDER	Martial SIMONDANT	Jean-Pierre PERROUD	Dominique PRIMAT	
Communauté de Communes du Trièves					
	Béatrice VIAL	Aurélie COHENDET	Claude DIDIER		
Saint Marcellin Vercors Isère Communauté					
	Jean-Claude DARLET	Gilbert CHAMPON	Albert BUISSON		
Communauté de Communes Le Grésivaudan					
	Laurence THERY	Jean-François CLAPPAZ	Olivier SALVETTI	Coralie BOURDELAIN	

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

## Les délégués suppléants

Grenoble-Alpes Métropole					
	Hosny BEN REDJEB	Gilles NAMUR	Séverine JACQUIER	Vincent LECOURT	Benjamin COIFFARD
Communauté d'agglomération du Pays voironnais					
	Nathalie MARGUERY	Laëtitia RABIH	Brahim CHERAA	Christophe REVIL	Claudine LONGO
Communauté de communes Bièvre-Est					
	Denis MOLLIERE	Florian GRENIER	Christine GUTTIN	Serge PAPILLON	
Bièvre Isère Communauté					
	Geraldine BARDIN-RABATEL	Pierre CARON			
Communauté de Communes du Trièves					
	Evelyne COLLET	Joël GULLON	Emilie LEVIEUX	Éric SAVIGNON	
Saint Marcellin Vercors Isère Communauté					
	Robert CUCHET	Uta IHLE	Éric BERNARD		
Communauté de Communes Le Grésivaudan					
	Henri BAILE	Annick GUICHARD	Philippe LORIMIER	Julien LORENTZ	

# Les missions et moyens

## Les missions

Se donner collectivement les moyens de mettre en œuvre le SCoT :

- Suivre le document SCoT (élaboration, modification, révision) ;
- Animer les commissions d'élus et de communautés d'acteurs du territoire autour des grandes questions du SCoT ;
- Aider à la compatibilité entre le SCoT et les documents d'urbanisme locaux ;
- S'approprier le SCoT par un travail d'animation et d'information auprès des acteurs du territoire ;
- Évaluer la mise en œuvre du SCoT par un suivi régulier des impacts du document sur les politiques d'aménagement.

## Les moyens

Ces missions ont été assurées sous la direction d'**Arnaud GERME** (jusqu'au 30 novembre) par cinq postes de chargés de mission et deux postes chargés du secrétariat, de la gestion administrative et financière pour les 261 communes et 7 EPCI de la Greg.

Les missions de l'équipe technique sont réalisées en étroite collaboration avec les techniciens des collectivités du territoire et de l'Etat, notamment au sein du groupe projet SCoT (GPS).

**Olivier ALEXANDRE** (80%) : en charge des secteurs du Grésivaudan, de la Métropole, du Trièves à partir de l'automne 2021, et de l'instruction des dossiers en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Il assure également la coordination des suites du chantier AMI sur la stratégie d'aménagement commercial et, depuis l'automne, de la stratégie ZAN en appui du directeur - référent « Club Montagne » et « SCoT et commerce » de la FédéSCoT.

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL22-VII-L-DE

**Amandine DECERIER** (100%) jusqu'au 30 novembre 2022 : en charge des secteurs du Sud Grésivaudan et Trièves, de la coordination du chantier développement économique - référente protocoles et atlas de répartition du foncier économique - outils web

**Pablo COULANGE** (100%) : en charge sur les secteurs du Voironnais, de Bièvre-Isère et Bièvre-Est, ainsi que de la coordination du chantier polarités / proximités - référent résilience et risques.

**Cécile BENECH** (100%) : assure le suivi des chantiers « éviter réduire compenser l'imperméabilisation des sols » et « changement climatique et eau » - assure la coordination des PCAET et de l'AMI « Planification territoriale, stratégie bas carbone et trajectoires 2°C », cheffe de projet de la démarche TACCT (Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) - référente club énergie climat de la FédéSCoT.

**Marie ARDIET** (100%) : chargée d'études de la commission transition environnementale et eau - référente changement climatique et ressource en eau et suivi technique ERC.

**Mara CALABRO** (100%) : Accueil et secrétariat, assistante.

**Ludivine DUSSERT** (100%) succédant à Karine PONCET-MOISE (20%) : chargée de la gestion administrative et financière.

*A noter fin 2021, les recrutements de Benoît PARENT (Directeur, effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022) et de Nathalie FUMEX (en remplacement de Ludivine DUSSERT, effectif au 1<sup>er</sup> février 2022).*

*L'ensemble des missions s'appuie également sur les apports de l'ingénierie de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, dans le cadre d'une convention annuelle détaillant les besoins.*

## Moyens et missions



### L'équipe technique de l'EP SCoT en 2021

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

# Les temps forts de l'année 2021

# Les instances de l'établissement - 10 Bureaux syndicaux

## 13 janvier 2021

Présentation de la mission d'accompagnement de l'EP SCoT pour la structuration des coopérations interterritoriales (New Deal, Didier Locatelli)

Echanges sur la prise de compétence mobilités par les communautés de communes en lien avec la loi LOM

Engagement des groupes de travail thématiques

Avis sur les documents d'urbanisme

## 10 février 2021

Prise de compétence mobilités des communautés de communes : point d'avancement

Programme des réunions thématiques jusqu'en avril 2021

Points administratifs :

- Préparation du Comité syndical du 10 mars 2021
- Plan de déplacement d'administration
- Lancement des consultations d'animation et de diagnostic dans le cadre de l'AMI ADEME TACCT

Avis sur les documents d'urbanisme

## 24 mars 2021

Mise en perspective du travail jusqu'au mois de septembre

Avis sur les documents d'urbanisme

Point sur la consultation ADEME TACCT

## 14 avril 2021

Attribution du marché « accompagnement - pour un SCoT en transition » ADEME TACCT

Information sur l'avancement du marché « diagnostic, offre »

## 12 mai 2021

Plan de protection de l'atmosphère

Retour sur les ateliers thématiques

## 9 juin 2021

Éléments conclusifs de la mission New Deal concernant l'inter-territorialité et le positionnement du SCoT

Point sur l'organisation de la conférence des Présidents du 13 juillet

## 23 juin 2021

Préparation de la conférence des Présidents du 13 juillet

Avis sur les documents d'urbanisme.

## 8 septembre 2021

Retour sur les réunions de juillet : présidences EPCI, DGS, Comité syndical

Recrutement d'un directeur et d'un chargé de mission - point situation RH

Information : Loi Climat et Résilience et conférence des SCoT

## 13 octobre 2021

Perspectives budgétaires 2022 / Avenant à la mission Algoé.

Éléments relatifs aux effectifs de l'EP SCoT

Perspectives de travail 2022 et suivantes

## 17 novembre 2021

Évolutions possibles du SCoT : présentation méthode et 1<sup>er</sup> contenu

Retour sur les 4 ateliers « transitions sociétales » (jeu sérieux)

Point sur la conférence des SCoT et perspectives

Gestion établissement : recrutement du directeur, fonctionnement en période transitoire, contrat cadre de prestations sociales, tickets restaurant

# Les instances de l'établissement - 4 Comités syndicaux

**10 mars 2021**

## Délibérations

- **Budget :**

- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2021

- **Partenariat avec l'Agence d'urbanisme :**

- Demande d'abrogation de la convention cadre 2020-2022 entre l'établissement public du SCoT et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et approbation de la convention de partenariat 2021

## Table ronde et débat sur le thème du « SCoT à la croisée des chemins » avec les principaux intervenants du bilan :

- Martin Vanier, géographe, professeur à institut d'urbanisme de Paris
- Alain Faure, politiste et chercheur, directeur de recherche en science politique au centre national de la recherche scientifique
- Benoît Parent, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise
- Didier Locatelli, consultant, gérant de la société New Deal

**9 juillet 2021**

## Délibérations

- **Instances :**

- Fixation du nombre de vice-présidents pour permettre une représentation de chaque EPCI
- Désignation d'un septième vice-président au bureau du SCoT

- **Budget :**

- Régularisation amortissements année antérieure

Présentation des conclusions de la **mission du cabinet New-Deal sur la structuration des coopérations interterritoriales** de la grande région de Grenoble

Préparation de la conférence des présidents des 11 EPCI du Sud-Isère, du Département et des parcs naturels du 13 juillet 2021

**29 septembre 2021**

## Délibérations

- **Budget :**

- Décision modificative n°1 de l'exercice 2021

Approbation du règlement intérieur

Délégations du Comité syndical au bureau pour signature d'une convention de gestion avec Grenoble-Alpes-Métropole

Présentation du rapport d'activité 2020 de l'EP SCoT

Point d'avancement de la démarche lancée avec l'ADEME autour de l'adaptation du territoire de la Greg au changement climatique (TACCT)

**8 décembre 2021**

## Délibérations

- **Budget :**

- Décision modificative n°2 de l'exercice 2021

- Débat d'orientation budgétaire 2022

- Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Présentation du nouveau directeur

**Loi climat résilience :** préparation de la conférence des SCoT du 16 février

Afin de préparer le débat sur la feuille de route de l'établissement, le Bureau syndical a proposé l'organisation de **deux webinaires de rentrée 2021**, ouverts à l'ensemble des nouveaux élus du SCoT.

Préparés et animés par l'équipe technique avec l'appui de l'Agence d'urbanisme, ils ont eu pour objectif de construire un socle de connaissance commun sur le SCoT :

- Fonctionnement et portée politique de l'établissement ;
- Portée réglementaire du document SCoT et présentation de ses orientations et objectifs pour le territoire de la grande région de Grenoble ;
- Résultats du bilan de mise en œuvre, réalisé en 2018 ;
- Etat des débats et mis en perspective des enjeux de transition à venir.

Ces deux séminaires se sont déroulés en visioconférence les 19 et 21 janvier, animés par Arnaud Germe et Olivier Alexandre (EP SCoT), Murielle Pezet-Kuhn (Agence d'urbanisme).

## Le « GPS » pour activer le lien avec les intercommunalités

Pour préparer techniquement les rendez-vous politiques, l'équipe du SCoT travaille en lien direct avec les EPCI : le « groupe projet SCoT » (GPS) rassemble ainsi les techniciens des EPCI référents au SCoT, ainsi que la DDT de l'Isère, le Département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône Alpes. Ce groupe permet d'organiser le travail en amont des instances, ateliers et séminaires, de préparer localement les débats, de favoriser une bonne circulation de l'information, d'échanger sur les retours d'expériences.

Il a été réuni à 5 reprises en 2021 :

- Le 4 février
- Le 1<sup>er</sup> mars
- Le 30 juin
- Le 20 septembre
- Le 29 novembre

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

# L'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre du SCoT

# Accompagner les territoires dans l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des projets locaux

Au 31 décembre 2021, 76% des communes de la Greg sont couvertes par un document d'urbanisme compatible avec le SCoT (une de plus qu'en 2020).

La carte de la page suivante présente cet état des lieux et précise, pour chaque commune, si le document d'urbanisme en vigueur est antérieur ou postérieur au SCoT.

Pourcentage de documents compatibles avec le SCoT pour chacun des EPCI du SCoT :

- Bièvre-Isère Communauté : 100% (PLU intercommunal) ;
- Grenoble-Alpes Métropole : 100% (PLU intercommunal) ;
- CC de Bièvre-Est : 100% (PLU intercommunal) ;
- CA du Pays voironnais : 68% soit 21 documents compatibles ;
- CC Le Grésivaudan : 63% soit 27 documents compatibles ;
- CC du Trièves : 44% soit 12 documents compatibles ;
- Saint Marcellin Vercors Isère Communauté : 47% soit 22 documents compatibles. A noter la prescription de l'élaboration d'un PLUi fin 2021 .

Il convient de noter que 64 communes sont régies par le règlement national d'urbanisme (RNU), sur lesquelles le SCoT ne s'applique pas, ou disposent de PLU réalisés avant l'approbation du SCoT, et donc incompatibles.

Communes ayant sollicité les services de l'EP SCoT, soit pour le suivi de l'élaboration/la modification de documents d'urbanisme, soit sur des sujets précis liés à la planification territoriale :

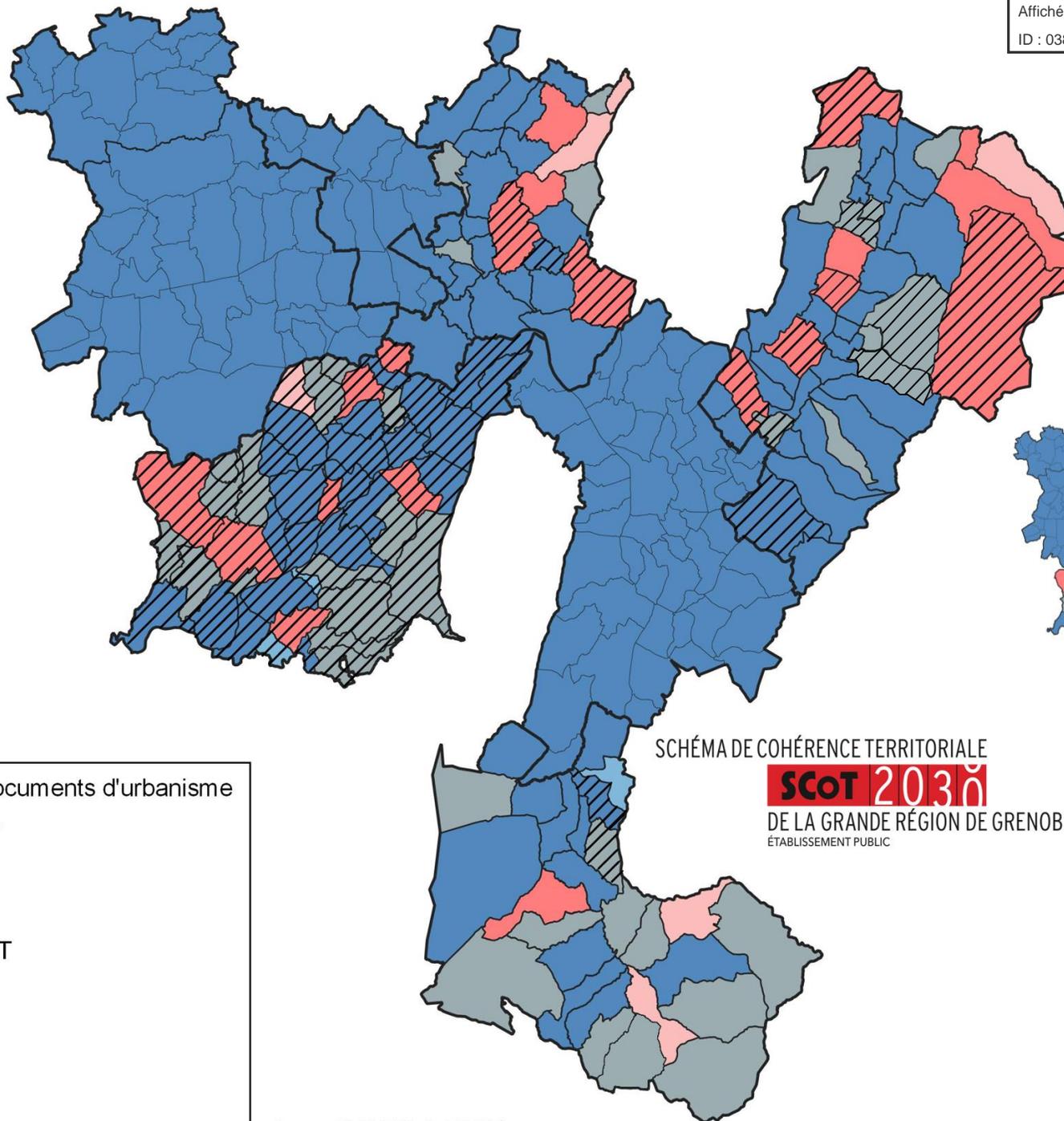
- Dans le Grésivaudan : Barraux, Bernin, Pontcharra, Saint-Ismier, Montbonnot, Chapareillan,
- Dans le Sud Grésivaudan : Saint-Hilaire du Rosier, Vinay,
- Dans le Pays Voironnais : La Sure-en-Chartreuse, Saint-Jean-de-Moirans.

La traduction des orientations du SCoT sur le territoire s'observe également à travers les politiques publiques portées par les intercommunalités et par le suivi des démarches sur les territoires partenaires et/ou voisins. En 2021, l'EP SCoT a été associé aux travaux suivants :

- Enquête mobilité certifiée CEREMA (EMC<sup>2</sup>) ;
- Mise en place de la plateforme locale des prospectives « ateliers des futurs » ;
- Révision du PPRi Isère amont ;
- Révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA 3) ;
- Suivi des PCAET (Grésivaudan, Métropole, Voironnais) ;
- Lancement Petite ville de demain Tullins ;
- Procédure d'opération de revitalisation territoriale de Saint Marcellin.

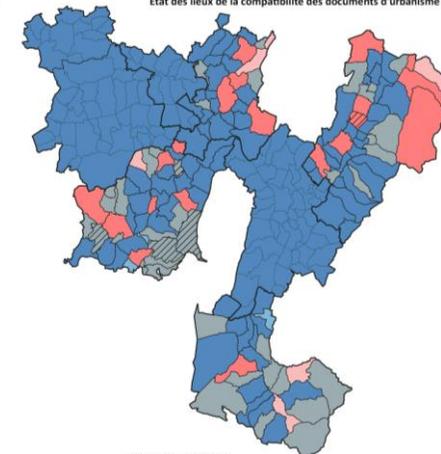
# Etat des lieux de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Envoyé en préfecture le 08/07/2022  
 Reçu en préfecture le 08/07/2022  
 Affiché le **SLO**  
 ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

Etat des lieux de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT en 2020



Source : EP SCoT GRéG et DDT Isère  
 Réalisation : EP SCoT GRéG

## Période d'approbation des documents d'urbanisme

### Avant l'approbation du SCoT

- CC
- PLU

### Depuis l'approbation du SCoT

- CC
- PLUi ou PLU

RNU

Procédures en cours (PLU ou CC)

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

**SCoT 2030**

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE  
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC

# Accompagner les territoires dans l'élaboration et le suivi d'urbanisme et des projets locaux

## Tableau des avis rendus en 2021

→ 11 avis ont été rendus en tant que PPA (contre 21 en 2020 et 43 en 2019)

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté		
Pont-en-Royans	Elaboration	Avis favorable
Vinay	Modification n°3 du PLU	Avis favorable
Communauté d'Agglomération du Pays voironnais		
Saint-Jean-de-Moirans	Révision	Avis favorable
Communauté de Communes Le Grésivaudan		
Pontcharra	Modification simplifiée n°2	Avis favorable
Montbonnot-St-Martin	Modification n°2 du PLU	Avis favorable
Bièvre Isère Communauté		
Secteur Bièvre Isère	Modification n° 1 du PLUi	Avis favorable
Secteur Région St-Jeannaise	Modification n° 1 du PLUi	Avis favorable
Grenoble-Alpes Métropole		
	Modification simplifiée n° 1 du PLUi	Avis favorable
Autres documents		
SDAGE 2002-2027		Avis favorable
PGRI 2022-2027		Avis favorable
Hors SCoT		
Modification n°1 SCoT Métropole Savoie		Avis favorable

# Accompagner les territoires dans l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des projets locaux

Envoyé en préfecture le 08/07/2022  
 Reçu en préfecture le 08/07/2022  
 Affiché le   
 ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

CDPENAF 2021	DOCUMENT	AVIS DE L'EP SCoT	AVIS DE LA COMMISSION
Janvier	1 PC en zone agricole – Artas	favorable	favorable
Février	Greg non concernée		
Mars	PLU Vinay	favorable avec réserves	favorable avec réserves
	1 PC en zone agricole – Rencurel	défavorable	Défavorable
	2 études préalables agricoles (Vinay et Rives)	favorables avec réserves	favorables
Avril	Modification PLUi Bièvre Isère – BI	favorable	favorable
	Modification PLUi Bièvre Isère – RSJ	favorable avec réserves sur 2 STECAL	favorable 1 STECAL favorable avec réserves 1 STECAL défavorable
Mai	PLU Pont en Royans	favorable avec réserves	favorable avec réserves
	1 PC en zone agricole - Artas	favorable	favorable
Juin	PLU St Jean de Moirans	favorable	favorable avec réserves
	PLUi Grenoble Alpes Métropole	favorable	favorable
	1 PC en zone agricole – St Hilaire de la Côte	favorable	défavorable
Juillet	2 PC en zone agricole – St André en Royans et Réaumont	favorables	favorables
Août	Greg non concernée		
Septembre	1 étude préalable agricole – Parc éolien des Chambarans	non prononcé, en coordination avec BIC	favorable
Octobre	PC en zone agricole - Meyrieux-les-Etangs	favorable	favorable
Novembre	2 PC en zone agricole - Montagne, Savas-Mépin	favorables	favorable et favorable avec réserves
Décembre	3 autorisations de défrichement - Theys, Laval, Sure en Chartreuse	favorables	favorables
	PLU Chapareillan	favorable	favorable avec réserves

# Accompagner les territoires dans l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme et des projets locaux

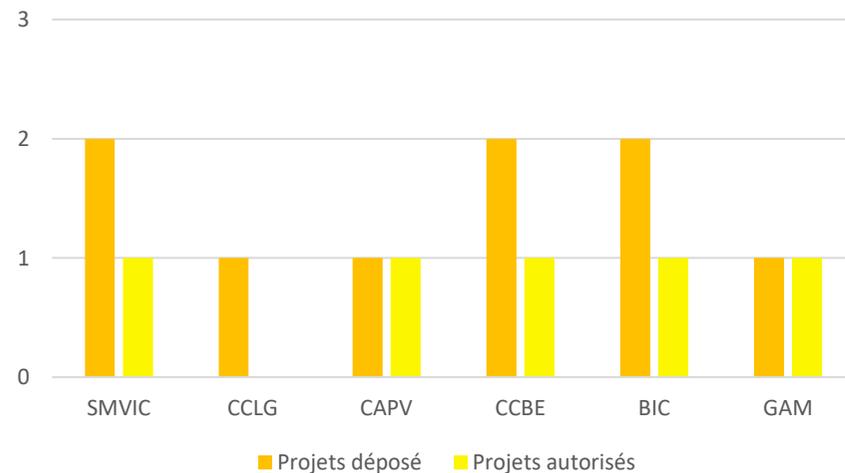
## Bilan des avis en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

La dynamique de création des surfaces commerciales faisant l'objet d'une autorisation d'exploitation, poursuit la baisse observée depuis le milieu des années 2010, selon un rythme régulier depuis 2018.

En 2021, la CDAC a examiné neuf demandes, dont cinq ont reçu un avis favorable. Ainsi **2 822 m<sup>2</sup> de surfaces de vente ont été autorisées**, sur 14 724 m<sup>2</sup> demandés, soit **19% seulement des surfaces demandées** (noter qu'un projet totalisait 9 970 m<sup>2</sup> à lui seul et a reçu un avis défavorable de la CDAC) ; cette part était de 66% en 2020 et 64% en 2019. Six des sept secteurs du SCoT ont été concernés par une demande d'autorisation.

## Répartition par EPCI des projets examinés en CDAC

Source EP SCoT

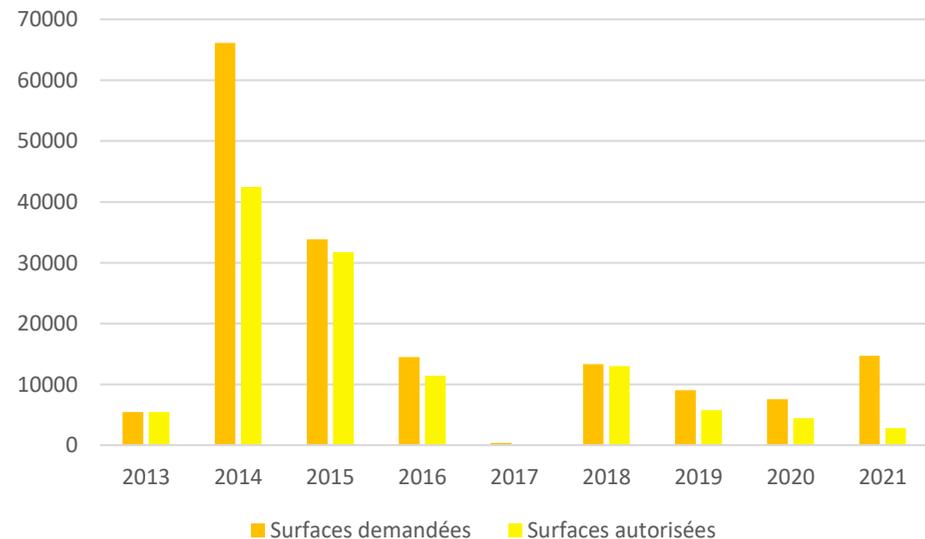


Il est à noter que cinq des neuf projets examinés, **et la totalité des projets autorisés, consistent en l'évolution d'un équipement existant** (extension, démolition / reconstruction).

La part croissante de ces projets par rapport aux créations de surface est un signe de la maturité du marché sur le territoire de la Greg. Elle doit interroger en partie l'opérationnalité des outils de régulation commerciale utilisés par le SCoT, initialement conçus pour répondre à la dynamique des nouvelles implantations plutôt que pour accompagner le cycle de vie des établissements existants.

## Evolution des surfaces demandées/autorisées en CDAC

Source EP SCoT



Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

# Les chantiers de 2021

Rassembler les éléments de feuille de route

Préparer les défis dans la Greg

Les travaux du premier semestre ont visé à approfondir les quatre grands axes stratégiques identifiés dans le bilan de mise en œuvre du SCoT :

- Les **transitions de la société**,
- Les **transitions environnementales et énergétiques**,
- Les **transitions économiques**,
- Les **risques à travers les vulnérabilités du territoire et ses capacités de résilience**.

Au printemps, **10 ateliers** animés en visioconférence par les élus du SCoT ont réuni les élus et techniciens des EPCI, ainsi que les partenaires de l'EP SCoT (PNR, Chambres consulaires, CAUE, Agence, etc). L'objectif était d'observer comment se traduisent les enjeux de transition sur la Greg, d'identifier et partager les dispositifs de coopération à l'œuvre autour de ces enjeux, et de mesurer ensemble les avancées à prévoir dans les documents de planification.

Chaque atelier articulait des éléments d'état des lieux, d'évaluation du SCoT sur la thématique concernée et des retours d'expériences :

**Ressource en eau, changement climatique, lutte contre l'imperméabilisation**, 3 mars : introduction Laurence Théry (Présidente EPS CoT) - Animation Cécile Benech et Marie Ardiet (EP SCoT) - présentations de Nicolas Fieulaine (université de Lyon), Thomas Pelte et Katy Pojer (Agence de l'eau RMC), Constant Berrou (Agence d'urbanisme), Marie Ardiet (EP SCoT) - Travail en ateliers avec animation par Cécile Benech (Changement climatique et ressource en eau) et Marie Ardiet (ERC l'imperméabilisation des sols).

**Valorisation et préservation des ressources : énergie**, 4 mars. Animation Vincent Fristot (délégué EP SCoT) et Martial Simondant (VP EP SCoT) - présentations de Murielle Pezet-Kuhn et Isabelle Reynaud (Agence d'urbanisme), Arnaud Germe (EP SCoT).

**Mobilités**, 4 mars : animation Coralie Bourdelain (VP EPSCoT) - Présentations de Henri Baile (Président de la CCLG), Jean-Claude Peyrin, (VP du Département de l'Isère en charge des transports et mobilités), Gabriel Jourdan (Agence d'urbanisme) et Arnaud Germe (EP SCoT).

**Transition et résilience économiques**, 9 mars : animation Philippe Cardin (1<sup>er</sup> VP EPSCoT) et Franck Fleury (délégué SCoT) - Présentations de Didier Locatelli (cabinet New Deal), de Vincent Escartin (Agence d'urbanisme) et d'Amandine Decerier (EP SCoT).

**Stratégie alimentaire, agriculture et sylviculture**, 12 mars : animation Nadine Reux (VP EP SCoT) et Roger Valtat (VP EP SCoT) - Présentations de Jean-Yves Penet (VP agriculture à la CAPV), Camille Matz (CAPV), Christine Oriol (GAM), Christine Bosch-Franhino (directrice service agriculture du CD38), Hugues Merle et Fabien Daumark (Agence d'urbanisme), Nicolas Agresti (directeur SAFER), Camille Grassies (Chambre d'agriculture de l'Isère).

**Commerce et dynamiques de proximité**, 15 mars : animation Bruno Cattin (VP EP SCoT) et Pierre Bejjaji (délégué EP SCoT) - Présentations de Julien Lorentz (VP en charge du commerce, de l'artisanat et des services à la CC Le Grésivaudan), Barbara Schuman (VP en charge du commerce et de l'artisanat à GAM), Philippe Bernard (1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Vizille), Julien Clémenti (Agence d'urbanisme), Olivier Alexandre (EP SCoT).

**Transitions touristiques, montagne, développement des coopérations**, 24 mars : animation Jean-Claude Darlet (VP EP SCoT) - Présentations de Jacques Adenot (Président du PNR Vercors), de Jean-Yves Penet (VP en charge de l'économie locale, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme et de l'agriculture à la CAPV), de Chantal Carlioz (VP en charge du tourisme et de la montagne au Département de l'Isère), d'Alexandre Mignotte (GAM), de Colombe Buevoz (Agence d'urbanisme), de Nicolas Antoine (PNR Vercors), de Laure Belmont (PNR Chartreuse) et de Camille Matz (CAPV).

**Relations aux acteurs locaux et mobilisation citoyenne**, 30 mars : animation Béatrice Vial (VP EP SCoT) - Présentations de Bastien Dalmasso (GAM) et de Constant Berrou (Agence d'urbanisme).

**Dynamiques de proximité : habitat et centralités**, 07 avril : animation Bruno Cattin (VP EP SCoT) et Pierre Bejjaji (Délégué EP SCoT) - Présentations de Christian Dreyer (adjoint au maire de St-Marcellin), Christine Guttin (VP en charge de l'aménagement durable à la CAPV), Laurette Tourette (CAPV), Constant Berrou et Lucas Jouny (Agence d'urbanisme), Pablo Coulange (EP SCoT).

**Quelle articulation entre le SCoT et le Plan de protection de l'atmosphère ?** 3 et 21 avril : animation Vincent Fristot (délégué EP SCoT) et Martial Simondant (VP EP SCoT) - Présentations de Mathias Pieyre et Marion Delolme (DREAL AURA), Murielle Pezet-Kuhn (Agence d'urbanisme) et Cécile Benech (EP SCoT).

Cette phase de travail a permis de cumuler plus d'une centaine de participants, et s'est conclue par l'organisation d'un **séminaire de synthèse le 28 avril** (associant visioconférence et présentiel), animé par Laurence Théry, Présidente de l'EP SCoT, et Philippe Cardin, 1<sup>er</sup> Vice-président :

- 3 tables-rondes rassemblant les élus de l'EP SCoT animateurs des ateliers,
- 4 world cafés animés et restitués par les techniciens de l'Agence d'urbanisme et de l'EP SCoT,
- Les mises en perspective de Didier Locatelli (cabinet New Deal) et Benoît Parent (Directeur de l'Agence d'urbanisme).

Ce séminaire a rassemblé une soixantaine de personnes, dont 22 élus.

A la suite du bilan de 2018, les élus de la précédente mandature avaient exprimé la nécessité **d'approfondir la connaissance des modes de vie des habitants** de la Greg et leur pratique du territoire. En perspective, l'intention était de mieux percevoir les attentes en matière de proximité auxquelles les politiques publiques doivent répondre, de mesurer l'évolution des modes de vie et d'apprécier la capacité du territoire à répondre aux potentiels changements à venir. La proximité est un axe fort du projet de territoire porté par le SCoT. Cette étude a été confiée à l'Agence d'urbanisme.

Une **première phase d'enquête par entretiens**, effectuée en 2020/21, a permis d'identifier plusieurs champs d'évolution, caractéristiques du territoire ou traduisant des tendances sociétales plus générales. Ces grands constats ont fait l'objet d'une présentation à l'atelier du 7 avril sur les dynamiques de proximité.

L'automne 2021 a été mis à profit pour confronter ces éléments à la pratique d'élus, techniciens et habitants de la Grande région de Grenoble, au travers de l'organisation d'un jeu sérieux. L'objectif était à la fois de confirmer et enrichir des schémas-types de pratiques de vie quotidienne, et de projeter ces pratiques dans l'avenir.

A cette fin, **quatre ateliers participatifs ont eu lieu**, avec une approche différenciée par nature de territoire :

Le 5 octobre - Urbain dense (à Saint-Martin-le-Vinoux)

Le 7 octobre - Périurbain, villes moyennes (à Voiron)

Le 12 octobre - Rural (à Saint-Marcellin)

Le 14 octobre - Montagne (à Saint-Martin-de-Clelles)

Ils ont réuni **35 personnes**, pour moitié non issus des collectivités. Près de 2 000 observations y ont été collectées dont le traitement, encore en cours, fera l'objet d'un livrable en juin 2022. Des résultats intermédiaires ont été présentés au Bureau syndical du 17 novembre 2021 (en bleu, les tendances apparues lors des ateliers, en complément de l'analyse des entretiens effectuée en phase 1 de l'étude) :

- Évolution du rapport au temps, épanouissement, développement personnel, **individualisme**
- Entre renouvellement des pratiques de mobilité et dépendance modale
- Nouvelles pratiques de consommation
- Crise économique et sociale
- Évolution du rapport au travail
- Numérique : nouveaux liens, nouvelles fractures, nouveaux lieux de proximité
- Parcours résidentiel : avant tout, lorsque possible, le bien-être
- Eveil vis-à-vis de l'impact écologique
- **Émergence de nouveaux systèmes de solidarité (en lien avec la fin des instances religieuses, syndicales et de partis)**
- **Cellule sociale de proximité**
- **Évolution des structures familiales, composition des ménages, du rapport au foyer**

# Transitions environnementales - Démarche TACCT

Envoyé en préfecture le 08/07/2022  
Reçu en préfecture le 08/07/2022  
Affiché le   
ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

L'établissement public, lauréat de l'AMI « Planification territoriale, stratégie bas carbone et trajectoires 2° » (2020) est accompagné financièrement par l'ADEME pour tester à l'échelle d'un grand SCoT la **démarche TACCT : Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires**.

Un groupement de trois bureaux d'études a été retenu en avril 2021 dans le cadre d'un marché, pour réaliser ce chantier : Algoé, Agora Publica et Mosaïque Environnement. Il est piloté par un comité de suivi mis en place autour de Martial Simondant et Vincent Fristot, élus au Bureau du SCoT, et l'ADEME, l'Agence d'urbanisme, les trois bureaux d'études, ainsi que l'EP SCoT.

## TACCT 1 - Diagnostic

Le diagnostic du territoire est réalisé par Mosaïque Environnement, autour de trois séries d'ateliers thématiques, effectués en juin, fin août et mi-septembre, en visioconférence.

Publics ciblés : techniciens des EPCI du périmètre de l'EP SCoT et des territoires voisins (PNR notamment), élus référents selon les sujets.

Thèmes étudiés : agriculture et forêt, ressources - eau biodiversité foncier -, bâtiment réseau mobilité et énergie.

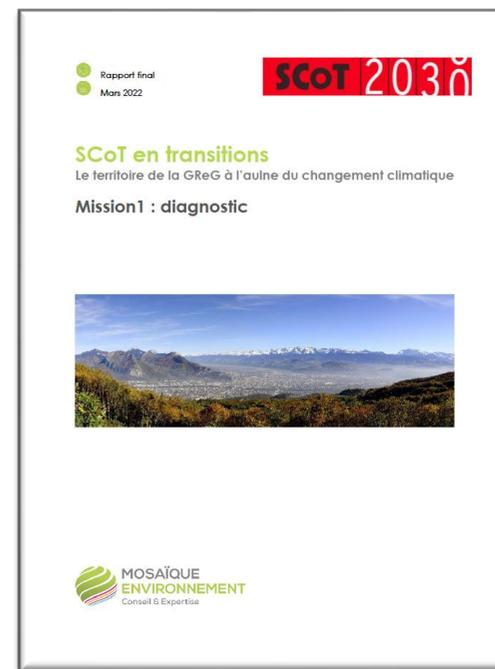
Ces ateliers ont permis de définir les enjeux et sensibilités au changement climatique, les stratégies à mettre en œuvre et une première liste d'orientations.

Un atelier transversal a complété ce dispositif le 29 septembre, suivi de la présentation en Comité syndical des premiers résultats.

Ce diagnostic sera complété par l'apport des associations locales début 2022 et servira de fondement aux suites de l'étude.

## Perspectives pour 2022 - TACCT 2

Faire émerger des leviers d'action prioritaires pour l'adaptation du territoire au changement climatique et développer une approche différenciée, par milieux géographiques.



## Eviter, réduire et compenser l'imperméabilisation des sols

Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021 - ainsi que le projet de SDAGE 2022-2027 - invite à une ambition forte de lutte contre l'imperméabilisation des sols.

Dans ce cadre et dans la poursuite des objectifs de réduction de l'imperméabilisation inscrits dans le SCoT, l'établissement public s'est porté volontaire pour être territoire test de l'application de la séquence dite "ERC" (pour "éviter, réduire et compenser").



Ces travaux, menés dans le cadre d'une approche multi-acteurs, ont permis la rédaction par l'EP SCoT début 2021 d'une publication « **Rendre la ville perméable, un enjeu des SCoT** - L'exemple du SCoT de la grande région de Grenoble » avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette méthode est accessible sur le site internet du SCoT, ainsi que ceux de la FédéSCoT et de l'Agence de l'eau RMC. Elle a été présentée lors de l'atelier du 3 mars 2021 aux élus et partenaires (ainsi que l'étude « ressource en eau et changement climatique »).

En sus, un catalogue de leviers élaboré avec l'Agence d'urbanisme permet de mieux appréhender et identifier les conditions favorables à la lutte contre l'imperméabilisation des sols.

## Formes urbaines et gestion intégrée des eaux pluviales

L'EP SCoT organise depuis 2018 la visite de sites d'opérations urbaines, exemplaires pour leur intégration de la problématique de gestion des eaux pluviales, avec le soutien de l'Agence de l'eau RMC.

Le 12 octobre 2021, une trentaine d'élus et techniciens ont participé à un atelier visite à Gières, avec la présentation des opérations « Cœur de ville et quartier Petit Jean ». Une fiche projet, disponible sur le site internet, a été rédigée pour enrichir la base de données montée par l'EP SCoT depuis 2018 sur la réalisations de projets exemplaires alliant gestion des eaux pluviales et formes urbaines.

## Chantier changement climatique et ressource en eau

Toujours en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC, une réflexion sur les mesures **d'adaptation des territoires au changement climatique dans le domaine de l'eau**. Ce travail a permis l'enrichissement du bilan besoins ressources de l'alimentation en eau potable réalisé en 2012 (mis à jour en 2018), en prenant en compte les effets du changement climatique, avec la mise en évidence de l'impact sur tous les domaines de l'eau (AEP et ressources) et la sensibilité des territoires du SCoT face à ce dérèglement.

Il a été élaboré une grille de lecture afin de prioriser les grands enjeux à reprendre et à croiser avec d'autres thématiques du SCoT (avec les besoins de l'agriculture, de l'urbanisme, et du développement économique par exemple). Des leviers d'actions ont été travaillés en groupe d'acteurs pluridisciplinaire, et ont été repris dans le diagnostic territorial réalisé pour la démarche TACCT.



La publication de l'EP SCoT de décembre 2021 clôture le chantier. Les résultats de ces démarches démontrent le lien important entre la lutte contre l'imperméabilisation des sols et l'adaptation au changement climatique.

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

# Bilan financier

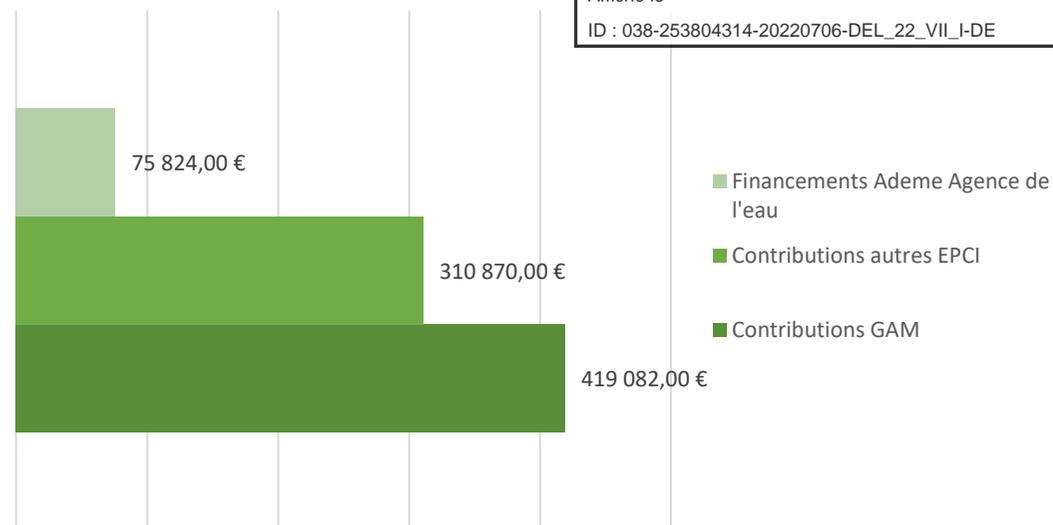
# Bilan financier 2021

## Recettes

Les recettes de l'établissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble s'établissent à 791 440,14 € en 2021.

Elles reposent principalement sur :

- Les participations des collectivités adhérentes
- Les financements de l'Etat sur des projets (Ademe, Agence de l'Eau)



Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

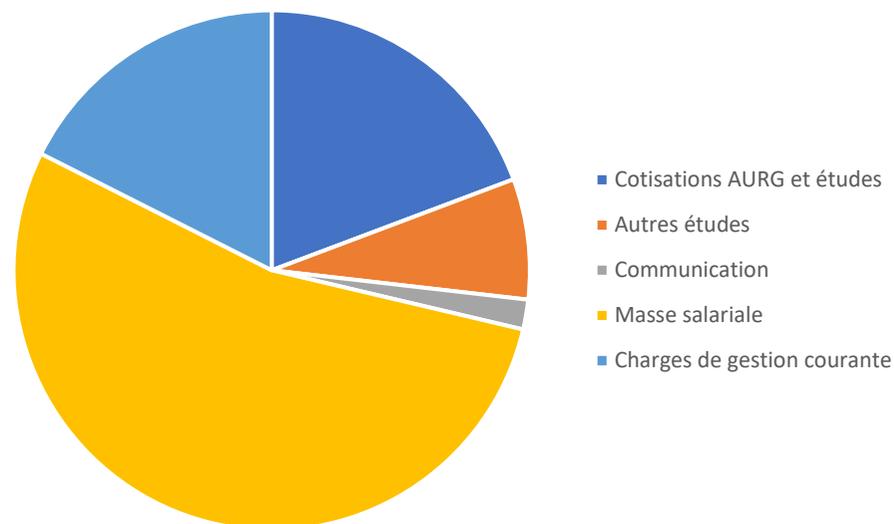
SLOW

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

## Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 789 524,29 € et concernent :

- Un programme partenarial avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, représentant 150 jours d'études et répondant des orientations autour des transitions environnementales, économiques et sociétales.
- Les études auprès de bureaux d'études (réflexion positionnement Greg, démarche TACCT).
- Une légère baisse de la masse salariale en raison de fin de contrats en cours d'année 2021.



Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font with a white outline.

ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le



ID : 038-253804314-20220706-DEL\_22\_VII\_I-DE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

**SCoT** 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

44 avenue Marcelin Berthelot - 38100 Grenoble

Tél. 04 76 28 86 39

[epscot@scot-region-grenoble.org](mailto:epscot@scot-region-grenoble.org)

[www.scot-region.grenoble.org](http://www.scot-region.grenoble.org)